

Procès-verbal de la séance régulière du Conseil municipal de Lac-des-Aigles tenue le 4 mars 2013 à la salle du Conseil, située au 75 de la rue Principale à Lac-des-Aigles.

Présences :	M.	Claude Breault, maire
	MME	Nicole Beaulieu, conseillère # 3
	MM.	Roger Dubé, conseiller # 4
		Elzéar Lepage, conseiller # 6
Absences motivées :	MME	Marie-Claude Robichaud, conseillère # 2
		Nadia Sheink, conseillère # 5
	M.	Michel Dubé, conseiller # 1

Les membres présents forment le quorum.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification des présences, le quorum étant atteint, Monsieur Claude Breault, maire, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare la séance ouverte à 19 h 30. Madame Francine Beaulieu, directrice générale fait fonction de secrétaire.

64-13 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Madame la conseillère Nicole Beaulieu

D'accepter l'ordre du jour et que soit ajouté à l'item « *Affaires nouvelles* », les points suivants :

- 32.1 Projet de développement d'une 3^e route touristique
- 32.2 Sécurité incendie – Tableau de bord
- 32.3 Demande contribuable – Aqueduc égout
- 32.4 Offre de candidature pour projet été
- 32.5 Demande camping saisonnier
- 32.6 Transport MRC
- 32.7 Aménagements des entrées du village – Fleurs et arbustes

et que l'item « *Affaires nouvelles* » demeure ouvert :

- 1. Ouverture de la session
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3. Approbation du procès-verbal de la séance régulière tenue le 4 février 2013
- 4. Comptes
- 5. Correspondance
- 6. Taxes à recevoir
- 7. Date de la réunion du mois d'avril
- 8. Fleurs – Offres aux résidents
- 9. Déclaration des prélèvements d'eau
- 10. Transporteur d'eau de 3000 gallons - Avis de motion
- 11. Godet
- 12. Faucheuse
- 13. Renouvellement bail - Exploitation de sable et de gravier
- 14. Demande contribuable - Taxes
- 15. Projet Culturel MRC - Murmure
- 16. Demande d'aide financière de la Corporation de développement du lac
- 17. Demande d'aide financière et d'adhésion - Action chômage
- 18. Congrès mondial acadien
- 19. Table d'harmonisation
- 20. Demande – Soupe et marche Relais pour la vie
- 21. Proclamation mois d'avril – Mois de la jonquille
- 22. Félicitations Drag
- 23. AGA - Centre de mise en valeur des Opérations Dignité
- 24. Offre de service pour ramonage de cheminées – Cheminée BSL
- 25. Résolution sur la filière nucléaire civile et militaire au Québec : de l'exploration de l'uranium à la gestion permanente des déchets radioactifs
- 26. Place au capital humain à Dégelis
- 27. Demande de participation financière - Table de concertation du BSL contre la Réforme de l'A-E
- 28. Demande de participation financière - Corps de cadets 1027
- 29. Demande de Gymkhana
- 30. Demande prêt du local – Danse Zumba
- 31. Transport Adapté Roulami
- 32. Affaires nouvelles
- Période de questions
- 33. Clôture de la séance

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

Proposé par Monsieur le conseiller Roger Dubé

D'accepter le procès-verbal de la séance régulière tenue le 4 février 2013 tel que présenté.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

66-13

4.

COMPTES

Proposé par Monsieur le conseiller Elzéar Lepage

D'autoriser le paiement des comptes suivants :

COMPTES INCOMPRESSIBLES PAYÉS

Employés	Salaires	13 542,42 \$
Shaw direct	Câble	52,23 \$
Telus	Téléphone	359,33 \$
Hydro-Québec	Éclairage de rues	317,08 \$
Revenu Québec	RRQ 2010	45,56 \$
Rodrigue Micheline	Conciergerie février 2013	695,00 \$
Revenu Québec	RRQ 2011	60,05 \$
Hydro-Québec	Électricité (7/10)	1 851,77 \$
SAAQ	Immatriculations	7 766,45 \$
Revenu Québec	Remises Février 2013	1 432,25 \$
Revenu Canada	Remises Février 2013	258,97 \$
SAAQ	Achat de 6 vignettes	32,10 \$
MRC	Quote-parts (Réso 58-13 et Réso 10-13) - crédit	23 098,37 \$
Beaulieu Francine	Bonne Fête (Réso 305-12)	50,00 \$
	Total autres payés	<u>36 019,16 \$</u>
	TOTAL COMPTES INCOMPRESSIBLES PAYÉS	<u>49 561,58 \$</u>

COMPTES À PAYER

1. Beaulieu Berthier	Déplacements patrouille	400,33 \$
2. Biologie aménagements	Analyses eaux	313,15 \$
3. Breault Claude	Déplacements	22,36 \$
4. Carrefour du camion	Pièce Ford 94	27,43 \$
5. Conseil de Développement	Classification du camping (6)	256,24 \$
6. Centre du Routier 1994 Inc. (Le)	Achat pour Inter 93	92,92 \$
7. Chamberland Jean-Pierre	Honoraires professionnels	331,32 \$
8. Dépanneur chez Carolie	Achat divers	94,46 \$
9. Dubé Michel	Remboursement – Quillethon Ligne de vie	40,00 \$
10. Éditions juridiques FD (Les)	Renouvellement de service de mise à jour	84,00 \$
11. Industrie Canada	Renouvellement de radiocommunication	369,00 \$
12. L'As du Camion 2000 Inc.	Réparation camion	254,96 \$
13. Lavoie Francis	Déplacements réunions, pratique et sorties	22,36 \$
14. Lévesque Carl	Déplacements patrouille	120,40 \$
15. Matériaux du Lac (Les)	Coroplast et piles	24,69 \$
16. Métal AP 2010 Inc.	Achat pièces Inter 93	78,07 \$
17. Nettoyeur Christine	Paiement du mois de février	68,99 \$
18. Peterbilt Québec Ltée.	Achat de pièces pour Ford et Inter	4 265,28 \$
19. Pétroles JMB	Diesel clair (2848.7 L x 1,2560 le 20-02-2013))	4 113,77 \$
20. Postes Canada	3 envois collectifs	90,81 \$
21. Praxair	Achat d'oxygène	129,89 \$
22. PG Solution Inc.	Achat de comptes de taxes (3 coupons)	116,41 \$
23. Régie Intermunicipale	Collecte de déchets et recyclage	4 944,73 \$
24. Robichaud Marie-Claude	Déplacement	11,18 \$
25. Robitaille Équipement Inc.	Carbure de remplacement	112,68 \$
26. Solution Témis	Achat encre 53 X	254,65 \$
27. Spécialités Électriques	Achat d'ampoule twist 50 w	73,47 \$

TOTAL COMPTES À PAYER

16 713,55 \$

Je certifie que des crédits sont disponibles pour les comptes ci-haut mentionnés.

Francine Beaulieu, directrice générale

04-03-2013

5.

CORRESPONDANCE

1. Reçu de la MRC le 14 février 2013 un chèque de 11 819,79 \$ en redistribution pour la 2^e déclaration 2012 carrières-sablères.
2. Reçu de la Municipalité de Saint-Guy un chèque de 5 025 \$ le 4 février 2013 pour le service incendie.

3. Reçu d'emploi Québec le Certificat de qualification de Denis Morin pour Captage d'eau souterraine sans traitement et Réseau de distribution d'eau potable.
4. La Commission municipale nous envoie leur décision concernant la Révision périodique du dossier de Les Loisirs de Lac-des-Aigles enr. concluant que la reconnaissance peut donc être confirmée étant donné que leurs activités, entre autres, sont des activités admissibles,...
5. Le MAMROT nous informe que pour les travaux réalisés du 13 mai 2009 au 31 décembre 2012 dans le cadre du Programme de la taxe d'essence, une reddition de comptes doit être faite d'ici le 29 mars 2013.
6. Centre de services partagés Québec nous informe qu'à compter du 1^{er} avril 2013 nous devons facturer la TVQ et la TPS à tous les ministères et organismes fédéraux et provinciaux. La gestionnaire du Parc Natur'Ailes en a été avisée.
7. Le Ministère de développement durable nous informe qu'en 2009 le gouvernement a adopté la Loi sur le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection. Les actions sont coordonnées par les organismes de bassin versant (OBV). Ces OBV ont à produire un Plan directeur de l'eau (PDE) en concertation avec le milieu municipal. Et nous invite en tant qu'acteur important à consulter les adresses suivantes. www.robvq.qc.ca et www.obv.nordestbal.org/accueil.html.
8. Le Centre des femmes du Ô Pays recevra mardi, le 16 avril à 13 h 30 M. Denis Côté du MAMROT pour les entretenir sur « Les rouages d'un conseil municipal ».
9. Reçus par courriel accusés réception de l'envoi de la résolution # 54-13 concernant l'implantation de la visioconférence du cabinet du Ministre de la Culture M. Maka Kotto, du bureau du député M. Jean D'Amour et du cabinet du ministre du tourisme M. Pascal Bérubé, nous assurant que notre correspondance recevra l'attention requise et un suivi approprié.

66-13

10. SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU TÉMISCOUATA

La Société d'agriculture du Témiscouata vous demande un don pour la tenue de leur 84^e Exposition agricole et commerciale qui aura lieu du 31 mai au 2 juin inclusivement.

Proposé par Madame la conseillère Nicole Beaulieu

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles fournisse une aide financière de 50 \$ à la Société d'agriculture du Témiscouata pour la tenue de leur 84^e exposition agricole et commerciale.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

11. Reçu offre de candidature de Mme Nancy Castonguay de Biencourt pour un poste d'ouvrière municipale – journalière.
12. Reçu carte de remerciement pour les sympathies exprimées lors du décès de M. Louis Rioux.

6. TAXES À RECEVOIR

Suite à la lettre enregistrées postée aux propriétaires pour les 3 propriétés, aucun n'est venu acquitté sa facture au 12 février alors les dossiers des 3 propriétés ont été postés avec les documents demandés soit État de compte,... à la MRC le 29 février pour procédures pour vente pour taxes. Aucun paiement ne peut être perçu à la municipalité. Les contribuables doivent appeler à la MRC et acquitter leurs comptes à celle-ci.

67-13

7. DATE DE LA RÉUNION DU MOIS D'AVRIL

La date de la réunion du mois d'avril de la MRC et la nôtre est la même lundi, le 8 avril.
Il faudrait modifier notre date pour soit mercredi le 10 avril.

Proposé par Monsieur le conseiller Roger Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles fixe au mercredi le 10 avril au lieu de lundi le 8 avril la date de la réunion régulière du conseil municipal du mois d'avril.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

04-03-2013

68-13

8. FLEURS – OFFRES AUX RÉSIDENTS

Le maire a commandé aux Serres Desjardins Turcotte 30 jardinières pour la municipalité au coût d'environ 42 \$ chacune + taxes. Nous devons aller porter les paniers aux alentours du mois d'avril.

Les Serres Desjardins Turcotte offrent aux résidents voulant acheter une jardinière identique à celles de la municipalité de les laisser au même prix spécial que le prix de la Municipalité soit 50\$ (incluant le prix du panier).

Proposé par Monsieur le conseiller Roger Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles fasse l'achat de 5 crochets et 5 jardinières de plus que les 25 de l'année dernière au prix de 80 \$ (50 \$ + 30 \$).

Qu'elle annonce dans le journal l'offre aux citoyens pour des jardinières à prix spécial de 50 \$ environ + taxes. Les gens devront appeler au bureau pour les réserver et 30 \$ pour les mêmes crochets s'il y a lieu.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

69-13 9. DÉCLARATION DES PRÉLÈVEMENTS D'EAU

La Municipalité doit produire sa Déclaration annuelle des prélèvements d'eau 2012 au MDDEP avant le 31 mars 2013.

M. Denis Morin a procédé à la Déclaration des prélèvements d'eau 2012 sur Internet au MDDEP

Le MDDEP nous informe que le Règlement sur la redevance assujettit toute industrie qui prélève ou utilise un volume d'eau de 75 000 (75 mètres cubes) et plus /jour à une redevance sur l'utilisation de l'eau.

Proposé par Monsieur le conseiller Elzéar Lepage

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles approuve la Déclaration des prélèvements d'eau 2012 telle que rédigée par M. Denis Morin, responsable de l'aqueduc et égout et envoyée au MDDEP le 27 février 2013.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

AVIS DE MOTION 10. TRANSPORTEUR D'EAU DE 3000 GALLONS - AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par M. Roger Dubé, conseiller qu'à une prochaine session du conseil sera adopté un règlement qui aura pour objet l'achat d'un camion Transporteur d'eau usagé

70-13 11. GODET

M. Berthier Beaulieu a obtenu des prix pour un godet tout usage entre 3,25vc et 3.5 vc largeur de 108 pouces.

Du Groupe RY Beaudoin Godet tout usage GL G40-108L325-ING avec dents soudés Transport inclus 8 455,50 \$ + taxes

Équipements SMS (G & G) Godet 3.5 vc avec dents 1620 Transport en sus 8 985.00 \$ + taxes

Atelier RF Godet usagé général 3,50 vc UG035-350-MR avec attache et 9 dents style CAT souder sur le couteau, pour CAT 938 Livraison incluse 8 800.00 \$ + taxes

Proposé par Monsieur le conseiller Elzéar Lepage

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles autorise Berthier Beaulieu contremaître à faire l'achat d'un Godet tout usage GL G40-108L325-ING avec dents soudés chez Groupe RY Beaudoin le transport est inclus au montant total de 8 455,50 \$ + taxes.

Ce paiement sera pris à même le budget de fonctionnement de 2013.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

04-03-2013

71-13 12. FAUCHEUSE

M. Berthier Beaulieu a obtenu des prix pour une faucheuse.

Alcide Ouellet

Faucheuse FBR 205 6pi 8 po de travail conçu par Trac compact, MF 1529 installé sur 3 points, Relevage hydraulique, Angle 90 degrés Livraison printemps, Avec faux supplémentaire, Livraison incluse Total : 4 450 \$ +taxes

SAM Service Agro Mécanique

Faucheuse latérale Model FBR 205, 6 – 8 de coupe, Option lever la faux avec cylindre, Attache pour tracteur Compac, Barre de 3 points, Hose hydraulique, Drive shaft, Prix pour une faux de rechange, Livraison 300 \$ Total avec livraison : 4 600.00 \$ + taxes

Proposé par Madame la conseillère Nicole Beaulieu

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles autorise Berthier Beaulieu, contremaître à faire l'achat de la Faucheuse chez Alcide Ouellet au montant de 4 450 \$ + taxes.

Ce paiement sera pris à même le budget de fonctionnement de 2013.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

72-13 13. RENOUVELLEMENT BAIL – EXPLOITATION DE SABLE ET DE GRAVIER

Proposé par Monsieur le conseiller Roger Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles renouvelle son Bail non exclusif pour une autre année (BNE 34989) soit du 1^{er} avril 2013 au 31 mars 2014 et en acquitte les frais de 250 \$ à la MRC de Témiscouata.

Qu'elle mandate et autorise M. Berthier Beaulieu, contremaître à signer la Section 3 – Déclaration du responsable, certifiant avoir respecté toutes les obligations relatives aux déclarations trimestrielles et redevances à verser, en vertu de l'article 155 de la Loi sur les mines et attestant de l'exactitude des renseignements fournis dans la présente demande.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

73-13 14. DEMANDE CONTRIBUABLE - TAXES

Lettre de Linda Boutot

Proposé par Monsieur le conseiller Roger Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles demande à Mme Linda Boutot qu'elle confirme par écrit qu'elle ne tient plus une résidence de chambres et qu'elle ne garde plus aucun pensionnaire, ni chambreur. Suite à cette attestation, l'inspecteur municipal fera des vérifications si nécessaire.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

74-13 15. PROJET CULTUREL MRC - MURMURE

Lettre de la MRC sur le projet Murmures des villages. Nous faisons parti des 5 villages qui seront visités dans les semaines à venir. La collaboration municipale demandée consiste en montage et démontage des échafaudages et au nettoyage des murs. Un accès à l'électricité est aussi nécessaire.

Le mur choisi est : Le mur à l'arrière de l'édifice municipal.

Un genre littéraire doit être choisi entre les thèmes suivants : Conversation, épistolaire (qui se rapporte aux lettres), Texte philosophique, nouvelle fiction et Fabliau (bref récit satirique en vers).

Proposé par Monsieur le conseiller Roger Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles choisisse le thème de nouvelle fiction et qu'elle libère les employés pour voir au montage et au démontage des échafaudages et du nettoyage du mur.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

04-03-2013

75-13 16. DEMANDE DE LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DU LAC

Lettre de la Corporation de développement du lac demandant une aide financière.

Proposé par Madame la conseillère Nicole Beaulieu

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles fournisse à la Corporation de développement du lac une aide financière pour les aider dans la réalisation de leurs activités pour l'année 2013 soit un montant de 1 400 \$.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

76-13 17. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE ET D'ADHÉSION –ACTION CHOMAGE

Demande d'aide étant donné le travail fait concernant la réforme de l'assurance emploi et demande de renouvellement de notre carte de membre au coût de 50 \$

Proposé par Monsieur le conseiller Elzéar Lepage

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles renouvelle son adhésion à Action chômage au montant de 50 \$ et fournisse une aide de 50 \$.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

18. CONGRÈS MONDIAL ACADIEN

Hébergement pour le CMA 2014

Un article dans le journal de juin de la municipalité informera les citoyens du besoin d'hébergement lors du Congrès mondial acadien de 2014.

77-13 19. LA TABLE D'HARMONISATION

Des activités ont eu lieu les mardis, le 5 février soupe et dessert, le 12 et 26 février jeux pour les 50 ans et + dans le cadre de la Table d'harmonisation en loisir pour les aînés à la salle communautaire.

Proposé par Monsieur le conseiller Roger Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles paie à Martine Therriault ses animations à 50 \$ chacune pour un total de 150 \$ plus les petits achats au montant de 26.74 \$ pour un total de 176,74 \$.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

- 78-13 20. **DEMANDE - SOUPE ET MARCHE RELAIS POUR LA VIE**
- Lettre de l'Équipe des Fleurs du matin demandant que la Municipalité défraie le coût des copies et de l'envoi collectif.
Demande la salle au sous-sol pour le 6 avril et les pompiers pendant leur marche au Flambeau.
- Proposé par Madame la conseillère Nicole Beaulieu**
- Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte de défrayer les copies ainsi que l'envoi collectif.
- Elle prête aussi la salle communautaire au sous-sol mais le ménage, tables et chaise placées, planchers de l'entrée, de la salle et de la cuisine lavées,... que le tout soit remis dans l'état ou il a été pris.
- En fin qu'elle autorise la sortie d'un camion incendie pour la sécurité des marcheurs lors de cette activité.
- Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.
- 79-13 21. **PROCLAMATION - AVRIL MOIS DE LA JONQUILLE**
- CONSIDÉRANT QUE le cancer touche tout le monde et qu'en moyenne, au Québec, toutes les 11 minutes, une personne apprend qu'elle a le cancer et qu'une personne en meurt toutes les 26 minutes ;
- CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer est active dans la lutte contre le cancer depuis 1938, et qu'elle est l'organisme national qui contribue le plus à la recherche sur le cancer au pays ;
- CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer lutte sur tous les fronts, non seulement par la recherche, mais aussi par la prévention et le soutien aux nombreuses personnes touchées par cette terrible maladie ;
- CONSIDÉRANT QUE le mois d'avril est maintenant le Mois de la jonquille, symbole de vie de la Société canadienne du cancer, et que celle-ci, chaque année, lance un vaste mouvement de solidarité envers les quelque 180 000 Québécois et Québécoises qui ont actuellement un cancer ;
- 04-03-2013
- CONSIDÉRANT QUE soutenir les activités du Mois de la jonquille, c'est aussi se montrer solidaire envers les proches touchés par la maladie, affirmer son appartenance à un groupe de citoyens qui lutte contre le cancer et unir sa voix à celle de la Société canadienne du cancer pour dire que nous sommes « Avec vous. Contre les cancers. Pour la vie. » ;
- CONSIDÉRANT QUE l'argent recueilli pendant le Mois de la jonquille fait une réelle différence et contribue à aider la Société canadienne du cancer à financer des projets de recherche qui sauveront des vies, à offrir de l'information récente et fiable sur le cancer, à fournir des services de soutien à la communauté, à mettre en place des programmes de prévention et à militer activement afin d'obtenir du gouvernement des lois et politiques publiques qui protègent la santé des Québécois et Québécoises ;
- EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Roger Dubé**
- Que la Municipalité de Lac-des-Aigles DÉCRÈTE le mois d'avril Mois de la jonquille.
- QUE le conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.
- Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.
- 80-13 22. **FÉLICITATIONS DRAG**
- La 4^e édition du DRAG Lac-des-Aigles a eu lieu le 16 février dernier. Celui-ci a connu un succès monstre plus de 300 personnes.
- Proposé par Monsieur le conseiller Roger Dubé**
- Que la Municipalité de Lac-des-Aigles félicite les pompiers de la Brigade incendie de Lac-des-Aigles ainsi que les bénévoles pour le succès remporté lors de la 4^e édition du DRAG Lac-des-Aigles qui a eu lieu le 16 février dernier.
- Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.
- 81-13 23. **AGA- CENTRE DE MISE EN VALEUR DES OPÉRATIONS DIGNITÉ**
- Lettre d'invitation du Centre de mise en valeur des Opérations dignité pour assister à leur 5^e Assemblée générale annuelle qui aura lieu le 20 mars prochain à la Chapelle d'Esprit-Saint à 19 h 30. Et demande de renouvellement d'adhésion au coût de 60 \$. M Elzéar Lepage est notre représentant municipal.
- Proposé par Madame la conseillère Nicole Beaulieu**
- Que la Municipalité de Lac-des-Aigles renouvelle son adhésion à Opérations dignité au montant de 60 \$.
- Que la municipalité inclut dans son prochain journal l'article et le bon d'adhésion au Centre de mise en valeur des Opérations Dignité.
- Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.
24. **OFFRE DE SERVICE POUR RAMONAGE DE CHEMINÉES – CHEMINÉE BSL**
- Cheminée BSL de Saint-Paul-de-la-Croix offre le service de ramonage. Cette offre sera mise dans le journal municipal de septembre.
- 82-13 25. **RÉSOLUTION SUR LA FILIÈRE NUCLÉAIRE CIVILE ET MILITAIRE AU QUÉBEC :DE L'EXPLORATION DE L'URANIUM À LA GESTION PERMANENTE DES DÉCHETS RADIOACTIFS**
- CONSIDÉRANT QU'il n'y a jamais eu de mine d'uranium dans la province de Québec;

CONSIDÉRANT QU'il y a plusieurs activités d'exploration de l'uranium en cours actuellement dans plusieurs régions du Québec en vue de l'extraction de l'uranium dans un proche avenir;

CONSIDÉRANT QUE les résidus sous forme de sable des mines d'uranium sont volumineux et contiennent 85 pour cent de la radioactivité provenant du minerai d'uranium d'origine;

CONSIDÉRANT QUE les résidus des mines d'uranium contiennent des dizaines de matériaux radioactifs - sous-produits naturels de l'uranium - qui sont parmi les substances les plus radiotoxiques connues de la science, comme le radium, le thorium, le radon et le polonium;

CONSIDÉRANT QUE les résidus des mines d'uranium restent dangereusement radioactifs pendant des centaines de milliers d'années;

CONSIDÉRANT QUE l'Académie des sciences des États-Unis concluait en 2011 qu'il n'existe encore aucune technologie éprouvée pour assurer la sécurisation à long terme des résidus radioactifs des mines d'uranium;

CONSIDÉRANT QUE la seule technologie civile qui nécessite l'utilisation d'uranium en quantités importantes est l'énergie nucléaire;

CONSIDÉRANT QUE la fermeture définitive de la centrale nucléaire Gentilly-2 à Bécancour marque la fin de l'énergie nucléaire au Québec, de sorte que la société québécoise n'a plus besoin de grandes quantités d'uranium;

04-03-2013

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Canada s'est engagé à mettre fin à l'utilisation d'uranium à combustible des réacteurs nucléaires pour la production d'isotopes médicaux en 2016 et finance actuellement le développement de méthodes alternatives pour la production de ces isotopes;

CONSIDÉRANT QUE la seule technologie non civile qui nécessite l'uranium en quantités importantes est l'armement nucléaire, et que la société québécoise n'a aucun intérêt à contribuer directement ou indirectement à la construction de plus d'armes nucléaires;

CONSIDÉRANT QUE l'uranium n'est pas une ressource renouvelable et que ce combustible se transforme, dans les réacteurs comme celui de Gentilly-2, en déchets nucléaires hautement radioactifs qui doivent être isolés de l'environnement et des humains pendant des centaines de milliers d'années à un coût de dizaines de milliards de dollars;

CONSIDÉRANT QU'une motion visant à interdire en territoire québécois l'enfouissement permanent des déchets radioactifs provenant de l'extérieur du Québec a été entérinée à l'unanimité par l'Assemblée nationale du Québec le 30 octobre 2008; (1)

CONSIDÉRANT QUE la Société de gestion des déchets nucléaires (SGDN) identifie le Nouveau-Brunswick, le Québec, l'Ontario et la Saskatchewan comme des provinces bénéficiant du nucléaire, donc lieux potentiels pour recevoir les déchets radioactifs du combustible irradié de toutes les centrales nucléaires canadiennes en un seul site permanent, et que la SGDN a sollicité toute municipalité québécoise désireuse de recevoir lesdits déchets radioactifs sur son territoire, de lui soumettre sa candidature;

CONSIDÉRANT QUE le Canada, un des premiers exportateurs mondiaux d'uranium a participé avec ses partenaires australiens, russes, américains et français à des discussions internationales au sein de l'International Framework for Nuclear Energy Cooperation (Global Nuclear Energy Partnership) où l'éventualité que les pays exportateurs d'uranium puissent être contraints de s'engager à rapatrier les déchets radioactifs de leurs clients a été abordée;

CONSIDÉRANT QUE l'exploitation, l'affinage et l'enrichissement de l'uranium représentent une sérieuse menace pour les écosystèmes, les nappes phréatiques, la santé des populations et contribuent à la prolifération des armes nucléaires;

CONSIDÉRANT QUE le plutonium, un des dérivés de l'uranium créés dans les réacteurs nucléaires, facilite la fabrication d'armes nucléaires et que la prolifération de ces armes dans le monde fait planer une menace permanente sur des millions d'êtres humains;

CONSIDÉRANT QUE l'exploration et l'exploitation minière d'uranium a été interdite en Colombie-Britannique, en Nouvelle-Écosse et en Virginie (États-Unis);

CONSIDÉRANT QUE le Grand Conseil des Cris a déclaré une interdiction de l'extraction d'uranium dans l'Eeyou Istchee-Nord du Québec, tout comme des centaines de municipalités du Québec

CONSIDÉRANT QUE l'International Physicians for the Prevention of Nuclear War, organisation ayant reçu un prix Nobel, recommande une interdiction mondiale de l'exploitation des mines d'uranium;

CONSIDÉRANT QUE l'Association canadienne des médecins pour l'environnement et les Professionnels de la santé pour la survie mondiale, qui représentent plusieurs milliers de médecins au Canada, ont pris position contre l'exploitation de l'uranium;

CONSIDÉRANT QUE le Québec est doté d'énormes ressources d'énergies douces renouvelables qui pourraient être mises en valeur à grande échelle, et que nos municipalités sont dépourvues des moyens financiers qui leur permettraient de les développer sur leur territoire;

Proposé par Monsieur le conseiller Roger Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles adopte la présente résolution et qu'elle engage le gouvernement du Québec à :

- A. Décréter rapidement un moratoire interdisant l'exploration et l'exploitation de l'uranium sur tout le territoire du Québec, comme l'ont fait la Colombie-Britannique, la Nouvelle-Écosse, la Virginie (É.-U), le Grand Conseil des Cris par une interdiction de l'extraction d'uranium dans l'Eeyou Istchee-Nord du Québec et rendre permanent ce moratoire par l'adoption d'une loi, comme vient de le faire la Nouvelle-Écosse;
- B. Assurer l'irréversibilité de sa décision de procéder au déclassement et démantèlement du réacteur nucléaire de Gentilly-2;
- C. Favoriser le maintien des emplois à Gentilly-2 par l'acquisition de l'expertise dans le démantèlement de réacteurs nucléaires, par la sécurisation complète du site en conformité avec les plus hautes normes internationales et par le monitoring continu de la radioactivité;
- D. D'insister pour qu'Hydro-Québec investisse des sommes comparables à son projet initial de reconstruction de Gentilly-2 afin de financer sur tout le territoire du Québec un vaste chantier de conservation de l'énergie, d'efficacité énergétique et de production de nouvelles énergies par diverses formes d'énergie douce, renouvelable, non hydraulique comme l'éolien, le solaire et la géothermie qui créeront des milliers d'emplois dans toutes les régions du Québec;
- E. De soumettre à l'Assemblée nationale un projet de loi inspiré de la motion adoptée à l'unanimité par celle-ci le 30 octobre 2008 qui stipule : « *Que l'Assemblée nationale demande au gouvernement d'interdire l'enfouissement sur le territoire du Québec des déchets et des combustibles irradiés en provenance de l'extérieur du Québec.* »;

04-03-2013

- F. D'élaborer une politique détaillée pour la gestion à long terme de tous les déchets nucléaires produits en territoire québécois tel que recommandé par le BAPE en 2005;
- G. D'interdire au Québec la création de nouveaux inventaires de déchets radioactifs comme ceux qui résulteraient des centrales nucléaires ou des mines d'uranium à l'exclusion des petites quantités de déchets radioactifs résultant de l'utilisation des isotopes à des fins

médicales ou industrielles ainsi que de l'opération des cyclotrons ou autres accélérateurs.

- (1) Motion déposée à l'Assemblée nationale par monsieur Camil Bouchard, député du PQ du comté de Vachon, appuyée par la ministre des Ressources naturelles et de la Faune, madame Julie Boulet, députée du PLQ du comté de Laviolette, et par monsieur Simon-Pierre Diamond, député de l'ADQ du comté de Marguerite-d'Youville, le jeudi 30 octobre 2008, laquelle motion stipulant : « *Que l'Assemblée nationale demande au gouvernement d'interdire l'enfouissement sur le territoire du Québec des déchets et des combustibles irradiés en provenance de l'extérieur du Québec.* »

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

83-13 26. PLACE AU CAPITAL HUMAIN À DÉGELIS

La 5^e édition du Colloque sur la gestion des ressources humaines aura lieu jeudi le 21 mars de 8 h 30 à 16 h 30 à Dégelis. Coût de 75 \$/personne.

Proposé par Madame la conseillère Nicole Beaulieu

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles inscrive le maire M. Claude Breault à cette activité et lui rembourse ses frais de déplacement.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

84-13 27. DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIÈRE – TABLE DE CONCERTATION DU BSL CONTRE LA RÉFORME DE L'ASSURANCE-EMPLOI

La Table de concertation pour le BSL est composée des députés du BSL, du président de la CRÉ, des 8 préfets, de l'UPA, de la FTQ, de la CSN et de Mgr Fournier, entres autres

Elle demande pour pouvoir continuer de contrer la Réforme de l'Assurance-Emploi un soutien financier

Proposé par Monsieur le conseiller Roger Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles fournisse une aide de 100 \$ à la Table de concertation du Bas-Saint-Laurent qui travaille contre la réforme de l'assurance emploi et les félicite pour le travail accompli.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

28. DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIÈRE – CORPS DE CADETS 1027

Lettre du Corps de cadets 1027 Paul-Triqué de Témiscouata sollicitant notre participation au financement des activités des jeunes dont l'échange interprovincial en Colombie-Britannique du 28 février au 4 mars. Lire lettre.

Demande non retenue.

29. DEMANDE DE GYMKHANA

Ce sujet sera traité à la prochaine réunion du conseil du 10 avril prochain.

85-13 30. DEMANDE PRÊT DU LOCAL – DANSE ZUMBA

Pour pratiquer leur danse Zumba en vue de faire une présentation lors du Gymkhana une demande de la salle gratuite au sous-sol a été faite au maire. Pour des pratiques tous les vendredis de 17 h 30 à 18 h 30. Mme Nathalie Charron doit contacter la directrice générale pour fixer les dates.

Proposé par Monsieur le conseiller Roger Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte de prêter la salle gratuitement pour les pratiques de danse en autant que celle-ci n'est pas déjà réservée.

Que la salle soit remise dans l'état qu'elle a été prise soit tables et chaises placées, planchers de la salle et de l'entrée lavés,...

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

04-03-2013

86-13 31. TRANSPORT ADAPTÉ ROULAMI

Proposé par Monsieur le conseiller Roger Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte le Budget pour l'année 2013 de Transport collectif et adapté Roulami et adhère à leur service.

La municipalité approuve que la MRC de Témiscouata agisse à titre de mandataire, c'est-à-dire de porte-parole intermunicipal et gouvernemental.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

32. AFFAIRES NOUVELLES

32.1 PROJET DE DÉVELOPPEMENT D'UNE 3^E ROUTE TOURISTIQUE

Informations : Une rencontre réunissant les élus et partenaires socio-économique pour discuter du projet de développement d'une troisième route touristique au Bas-Saint-Laurent a eu lieu le 6 février à Esprit-Saint. Mme Marie-Claude Robichaud représentait la municipalité.

Le circuit emprunterait le corridor des routes 232, 234, 295 et 296.

87-13 32.2 SÉCURITÉ INCENDIE – TABLEAU DE BORD

Proposé par Madame la conseillère Nicole Beaulieu

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles adopte le Tableau de bord de gestion au schéma de couverture de risque en sécurité incendie de l'année 2012. Le tableau de bord représente les indicateurs permettant de suivre la progression de l'atteinte des objectifs dans le cadre de la mise en œuvre du schéma de couverture de risques, incluant la conformité des équipements. Il est de plus résolu de transmettre le tableau de bord à la MRC tel que prévu dans le schéma.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

88-13 32.3 DEMANDE CONTRIBUABLE – AQUEDUC ÉGOUT

Ce point a été traité à la suite du Point 2.

Mme Johanne Bérubé et M. André Boucher sont présents et expliquent leur projet de déménagement de leur maison.

Proposé par Monsieur le conseiller Roger Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte de fournir les services d'aqueduc et d'égout à la nouvelle propriété qui sera créée sur une partie du Lot 31 et autorise le contremaître M. Berthier Beaulieu à entreprendre les démarches pour connaître les coûts. Tous les matériaux entre autres tuyaux, ... et remise en état du terrain de M. Michel Pelletier) seront aux frais du contribuable.

La Municipalité réalisera le creusage du coin de la maison de M. Michel Pelletier jusqu'à la nouvelle propriété, creusage qui sera fait par les employés municipaux (elle fournira la machinerie).

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

32.4 OFFRE DE CANDIDATURE POUR PROJET ÉTÉ

M. Alexandre Beaulieu offre ses services pour un emploi d'été.

32.5 DEMANDE CAMPING SAISONNIER

Une demande est faite pour louer le terrain # 6 du mois de mai au mois de septembre au tarif de 950 \$.

La municipalité est ouverte à cette proposition mais désire avoir plus d'informations afin de savoir si un air climatisé sera utilisé, à quelle fréquence les gens seront présents,...

04-03-2013

89-13 32.6 TRANSPORT MRC

PRESTATION DU SERVICE DE TRANSPORT PAR AUTOCAR SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC DE TÉMISCOUATA

ATTENDU QUE le transport par autobus est bien souvent le seul moyen de se déplacer pour diverses clientèles, dont les personnes âgées et les étudiants,

ATTENDU QUE le transport par autobus est considéré comme un besoin essentiel pour la population rurale, puisqu'il s'agit pour plusieurs personnes, du seul moyen pour accéder aux grands centres,

ATTENDU QU'il n'existe plus dans la région d'autres moyens de transport, tels que le train,

ATTENDU QUE l'autoroute 85 au Témiscouata fait partie de la route Transcanadienne,

ATTENDU QUE le service d'autocar abandonné par Acadian a été repris par Tri-Maritime Bus Network inc.,

ATTENDU QUE ledit service est assuré essentiellement en anglais,

ATTENDU QUE les autobus n'arrêtent pas systématiquement à chaque arrêt en territoire québécois,

ATTENDU QUE les billets ne peuvent être achetés qu'auprès de Tri-Maritimes Bus Network inc. en ligne ou par téléphone et que ce n'est possible qu'avec une carte de crédit,

Proposé par Monsieur le conseiller Roger Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles demande à la Commission des Transports du Québec de voir à ce que le service d'autocar entre Edmundston et Rivière-du-Loup soit fait en français, que les arrêts soient respectés et que la billetterie soit accessible aux gens qui n'ont pas de carte de crédit ;

Que copie de cette résolution soit transmise à la Commission des transports du Québec, au ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent, monsieur Pascal Bérubé et au député de Rivière-du-Loup/Témiscouata, monsieur Jean D'Amour et à toutes les municipalités du Témiscouata.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

90-13 32.7 **AMÉNAGEMENTS ENTRÉES – FLEUR ET ARBUSTES**

Proposé par Monsieur le conseiller Elzéar Lepage

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles mandate le contremaître Berthier Beaulieu pour faire un monticule, semblable à Biencourt et y mettre des vivaces et arbustes sous les pancartes de Bienvenue aux entrées du village sur la route 232 pour cette année (est et ouest).

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

91-13 33. **CLÔTURE DE LA SÉANCE**

À 21 h 10, l'ordre du jour étant épuisé, la levée de l'assemblée est proposée par Monsieur Claude Breault, maire.

Adopté.

Le maire reconnaît, en signant le procès-verbal, qu'il signe en même temps toutes et chacune des résolutions.

Claude Breault
Maire

Francine Beaulieu
Directrice générale

=====